

Courriel envoyé le 11 janvier 2022

Monsieur le directeur académique,

Des consignes, relatives aux annonces médiatiques du premier ministre hier soir, sont envoyées par les IEN dans les écoles.

A notre connaissance, aucun texte réglementaire n'a été publié à ce jour, et le protocole du 6 janvier 2022 n'a pas été modifié.

Personne ne souhaite ajouter du chaos au chaos dans les écoles. Nos collègues sont placés dans des situations insupportables et intenable.

Même si, et contrairement à son ministre de l'Education Nationale qui avait annoncé dans un journal payant le protocole du 3 janvier, le Premier ministre a choisi cette fois une chaîne de télévision publique pour faire ses annonces, il n'est pas concevable qu'une annonce, quelle qu'elle soit, dans un média, quel qu'il soit, se substitue à une publication officielle. Lire un journal ou regarder les informations télévisées ne fait encore pas partie des obligations professionnelles de nos collègues. Plus sérieusement, ce fonctionnement spasmodique ne peut qu'être facteur d'interprétations erronées, d'hésitations, d'incompréhensions avec les familles et donc de désordre.

Nous ne pouvons imaginer qu'un haut fonctionnaire responsable puisse ainsi laisser des annonces médiatiques ou encore un tweet du ministère, remplacer un texte officiel de son administration.

Monsieur le directeur académique, le SNUDI-FO 53 donne pour consigne de ne pas tenir compte des injonctions contradictoires données aux directeurs et directrices d'école, et de s'en tenir strictement au protocole du 6 janvier 2022, dans l'attente d'un possible texte officiel émanant du ministère.

Nos collègues seront massivement en grève jeudi prochain à l'appel de l'ensemble des fédérations de l'Education et des parents d'élèves, des personnels territoriaux et aux côtés d'IEN et de chefs d'établissements eux aussi appelés à se mobiliser. Les quelques indécis auront finalement été décidés par cette nouvelle illustration de la cacophonie gouvernementale.

Je vous prie de recevoir l'expression de mes salutations respectueuses

Stève Gaudin, secrétaire départemental

SNUDI-FO 53